

EXTERNALISATION DE LA COMPTABILITE ET FIABILITE DE L'INFORMATION COMPTABLE DANS UN CONTEXTE SANS MARCHE FINANCIER

**NIYONSABA SEBIGUNDA Edson¹, NTIHEMUKA
SEBUHARARA Lawrence² et SHUKURU SEKABANZA Emmanuel³**

(1) *Professeur en Sciences de Gestion, Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Goma (UNIGO) en RDC, Tel: +243991221378, e-mail: nathedson@gmail.com*

(2) *Assistant et Chercheur à l'Institut Supérieur Pédagogique de KINYATSTI-NYAMITABA ; Tél: +243840365518 ; E-mail: lawrencentihemuka@gmail.com*

(3) *Assistant et Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion à l'UNIVERSITE DE GOMA ; Tél: +243992974065 & +243853117405 ; e-mail: shukemmasek@yahoo.fr*

RESUME

L'objectif de cet article est d'évaluer la qualité de l'information comptable produite par les entreprises selon que leurs services de comptabilité sont externalisés ou non et ceci aux yeux de ses partenaires. Cette qualité est évaluée à travers la réponse réservée par la banque, l'un des partenaires le plus importants de l'entreprise, à la demande de crédit. Etant donné le rôle prépondérant des livres comptables dans l'évaluation de la crédibilité d'un client potentiel de la banque, la décision d'accord de crédit est un bon indicateur sur la qualité du demandeur à travers notamment ses états financiers. Les résultats empiriques montrent que l'externalisation de la comptabilité améliore significativement la probabilité d'accès au crédit bancaire et implicitement, la qualité de l'information comptable produite.

Mots clés : externalisation, comptabilité, asymétrie d'information.

SUMMARY

The paper aim to assess the quality of financial information produced by companies as their accounting services is outsourced or not and this in the eyes of its partners. This quality is assessed through the response reserved by the bank, one of the most important partners of the company, to credit demand. Given the prominent role of books in assessing the credibility of a potential partner of the bank, the decision to credit agreement is a good indicator of the applicant's quality through its financial statements. The empirical results show that accounting outsourcing significantly improves the probability of access to bank credit and implicitly, the quality of accounting information produced.

Key words: Outsourcing, Accounting, Information asymmetry

1. INTRODUCTION

Dans plusieurs pays de l'Afrique au Sud du Sahara, la performance en audit et en comptabilité n'as pas été satisfaisante au cours de plusieurs années. Ceci a été dû en partie à la carence des professionnels comptables à tous les niveaux, au manque des normes comptables et d'audit, et l'insuffisance de l'évolution en comptabilité. Etant donné les limitations des ressources financières en Afrique, il est nécessaire de veiller à une meilleure utilisation, et d'éviter de les gaspiller par des décisions inadéquates et une gestion financière inefficace. Ainsi, plusieurs études menées sur la comptabilité en Afrique au Sud du Sahara ont révélé qu'une croissance économique durable ne peut être soutenue sans une bonne infrastructure de comptabilité et un corps professionnel comptable bien qualifié.

De plus en plus, la comptabilité sert de base à l'évaluation de la performance des entreprises et l'information comptable est un enjeu important. Pour les partenaires externes de l'entreprise (Banquiers, investisseurs potentiels, Etat, Fournisseurs, concurrents, etc.), l'information comptable sert de base pour prendre des décisions idoines d'allocation de leurs ressources. Au niveau interne, le chiffre comptable est employé comme instrument de cohérence organisationnelle (résolution des conflits entre stakeholders par les mécanismes de signalisation). Considérant le caractère stratégique de l'information comptable, le développement dans les professions d'audit et de comptabilité s'avère important. Nonobstant, la formation des comptables est un processus lent, ce qui fait qu'il y a plus de postes vacants que de personnels qualifiés. L'offre des techniciens en la matière est donc non seulement limitée mais aussi coûteux et ceci plus particulièrement en Afrique subsaharienne.

Le baromètre Outsourcing de Ernst & Young catégorise les activités de l'entreprise en sept fonctions classées selon le degré du recours à leur externalisation par les entreprises :

1. Informatique ou télécommunications (73 %),
2. Distribution, logistique ou transport (63 %),
3. Services généraux (53 %),
4. Ressources humaines (24 %),
5. Administration ou finances (22 %),
6. Production (20 %),
7. Marketing ou communication (13 %).

Ainsi, à la date de « juin 2002 », 73 % des entreprises ont externalisé au moins tout ou partie de leur fonction « informatique » et 63 % tout ou partie de leur fonction « logistique ». Chacune de ces fonctions est déclinée en cinq à huit sous-fonctions, car l'externalisation d'une fonction peut être totale ou partielle dans des combinaisons « intrafonctions » multiples. Faisant partie intégrante des aspects financiers de l'organisation, la comptabilité est concernée par le phénomène de l'externalisation.

Dès lors que l'internalisation du service de comptabilité induit à des coûts de transaction importants, plusieurs entreprises optent pour son externalisation. Le recourt au marché permet ainsi d'obtenir des services de qualité à des prix concurrentiels.

Cependant, une telle solution n'est pas sans risque pour l'entreprise. Parmi les plus importants figurent le risque de divulgation de l'information stratégique auprès des concurrents par les prestataires. Aussi, les problèmes de risque moral et de sélection adverse au centre du contrat d'externalisation, dans un contexte d'asymétrie informationnelle entre contractants, peuvent conduire à la dégradation de la qualité de l'information comptable produite. Vu sous cet angle, le risque de manipulation des chiffres comptables peut être associé à l'externalisation de la comptabilité. L'externalisation de la comptabilité, pour qu'elle profite à l'entreprise, consisterait donc à la minimisation des coûts liés au recours au marché par les mécanismes d'incitation et de contrôle, d'une part, et d'autre part, en maximisant les bénéfices escomptés.

La question de la crédibilité de l'information comptable étant au centre du débat actuel de la théorie comptable (accounting positive theory), la présente étude cherche à évaluer l'impact de l'externalisation du service de la comptabilité sur la fiabilité de l'information comptable auprès de ses utilisateurs. Dans un contexte sans marché financier, la banque et l'administration fiscale peuvent être considérées comme acteurs aptes à évaluer la fiabilité de l'information comptable produite par les entreprises. Cependant, l'hypothèse de corruption dans l'administration fiscale laisse tomber cette dernière comme instrument efficace de filtre de l'information comptable. Par contre, étant donné que la banque internalise les coûts et avantages de ses décisions, l'étude la considère comme étant un bon indicateur de filtre de l'information comptable quant à sa fiabilité. Dans la relation de crédit, la banque n'accordera l'emprunt qu'à l'entreprise dont les états financiers sont relativement fiables et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'un contrat à terme. Dans cet entendement, l'accord d'un emprunt à terme peut être considéré comme un indicateur (proxie) de la fiabilité de l'information comptable fournie par l'entreprise. En effet, la décision d'octroi de crédit passe principalement par l'examen de l'information comptable fournie par l'entreprise.

2. LES THEORIES EXPLICATIVES DE L'EXTERNALISATION

Le choix d'une organisation particulière doit permettre de répondre à la question suivante : quel est l'agencement structurel qui permet de contribuer au mieux à la stratégie de l'entreprise en termes de maîtrise des coûts, de flexibilité, d'aide à la décision, de qualité informationnelle et de production de connaissances ?

Au-delà des agencements intra-organisationnels, l'entreprise est face à un choix binaire, celui de faire (en interne) ou celui de faire faire, notamment au travers de l'externalisation. Généralement, pour justifier le choix de réaliser en interne ou d'externaliser une activité ou une fonction, les théories de la contingence et des coûts de transaction sont souvent évoquées.

Toutefois, dès lors que nous nous fixons comme objectif d'analyser le contenu de l'externalisation (l'élaboration du contrat, sa mise en œuvre, la gestion de la relation), ces théories ne sont plus suffisantes. Pour positionner l'externalisation dans un cadre théorique, il faut revenir à sa définition : « Il y a externalisation lorsqu'une firme décide de ne plus réaliser une activité de soutien ou une partie du processus de production en interne mais de la confier à un prestataire externe. L'externalisation donne lieu au transfert des personnels et / ou des actifs concernés par ces activités». Cette définition et l'analyse de la pratique nous permettent

de distinguer l'externalisation d'un certain nombre de pratiques et d'élargir le cadre théorique d'explication du phénomène.

L'externalisation se distingue de la sous-traitance dans la mesure où il s'agit de sortir de l'entreprise une activité ou une fonction qui était réalisée en interne et que l'entreprise souhaite confier à un tiers externe prestataire. Alors que la sous-traitance consiste à confier tout ou partie d'un processus ou d'une production qui, jusqu'alors n'était pas réalisé en interne. Ce qui implique qu'en cas d'externalisation il y ait eu des investissements préalables (en termes de technologie ou de savoir-faire) qu'il s'agit de redéployer auprès du prestataire externe.

Ce redéploiement n'est pas une cession pure et simple, il s'agit d'un transfert, ce qui induit une relation étroite entre l'entreprise procédant à l'externalisation et le prestataire externe. Ce transfert s'oppose à un désinvestissement par cession d'actifs et licenciement du personnel dans la mesure où l'externalisation porte sur des activités nécessaires au fonctionnement de l'entreprise qui feront l'objet d'une relation contractuelle prévoyant notamment les conditions de sortie de la relation, c'est-à-dire, la réinternalisation de l'activité ou le changement de prestataire. Il s'agira d'un mouvement de ressources et de compétences depuis l'entreprise vers son prestataire qui fera l'objet de la relation contractuelle future.

L'externalisation en tant que forme particulière de coopération interorganisationnelle¹ comprend deux aspects : d'une part, la ré-allocation des ressources existantes qui peut notamment être expliquée par l'analyse des coûts de transaction et d'autre part la mise en place de la relation contractuelle et la production des savoirs et des savoir-faire qui nécessitent de recourir à d'autres cadres théoriques.

Le cadre explicatif de l'externalisation nécessite donc de recourir à des théories aussi différentes que la théorie de la contingence, la théorie des coûts de transaction, la théorie institutionnelle, la théorie de l'agence et la théorie des ressources.

2.1 La théorie de la contingence

La théorie de la contingence fournit un cadre d'analyse au recours à l'externalisation. La centralisation de la fonction comptable, facilitée par les évolutions technologiques, peut être rapprochée du paradoxe décrit par Bouquin (1994, pp.18-29) qui évoque l'émergence du contrôle de gestion en ces termes : « les dirigeants sont parvenus à décentraliser (la prise de décision) tout en centralisant comme jamais auparavant (l'information). Les évolutions de la fonction financière se traduisent par une centralisation indiscutable de l'information fondée sur une décentralisation des opérations de production de l'information, conformément au "modèle" de la comptabilité événementielle. Les systèmes développés sont plus proches du terrain, plus conformes à la réalité économique, tout en présentant de grandes facilités d'intégration »

¹ Selon Koenig (1996), les coopérations interorganisationnelles correspondent à des démarches stratégiques destinées à coordonner les actions d'organisations juridiquement autonomes

. La théorie de la contingence permet d'expliquer le mouvement de centralisation (apparent) de la fonction comptable mais ne nous éclaire pas directement sur le choix des différentes configurations organisationnelles qu'il recouvre. La théorie des coûts de transaction fournit un éclairage complémentaire.

2.2 La théorie des coûts de transaction

La théorie des coûts de transaction (TCT) permet d'expliquer le choix du recours à l'externalisation au travers du renversement de l'analyse de l'optimisation organisationnelle par le recours à l'intégration verticale (la désintégration verticale). La forme organisationnelle optimale pour réaliser une transaction doit permettre de minimiser les coûts de production et de transaction.

Il existe trois dimensions fondamentales caractérisant une transaction et déterminant la forme organisationnelle optimale : l'incertitude, la fréquence des échanges et le degré d'investissements spécifiques nécessaires à la réalisation de la transaction. Ces trois caractéristiques influenceront le comportement organisationnel des agents économiques et influenceront sur les coûts de transaction. En matière d'externalisation :

- l'incertitude est reliée à la dépendance du client par rapport à son prestataire. L'incertitude peut aussi s'analyser par la dépendance ex-post et le hasard moral : en externalisant, le client s'expose à une perte de contrôle ;
- la fréquence est à relier à la répétitivité des tâches et à leur degré de complexité. Plus les tâches sont répétitives et peu complexes, plus elles peuvent s'inscrire dans le cadre d'une externalisation ;
- la spécificité des actifs (matériels et immatériels) est la dimension la plus importante relative à la décision du choix de la structure de gouvernance. Elle détermine la possibilité ou non de redéployer l'actif dans d'autres contextes économiques, sans altération de la valeur de production (Williamson, 1985) et donc de le transférer à un autre agent économique qui prendra en charge la réalisation de la transaction.

En réalité, la solution adoptée n'est pas toujours rationnelle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas nécessairement basée sur le critère d'efficacité. Elle est aussi influencée par des logiques institutionnelles, notamment pour les activités réglementées telle que la comptabilité. « Les institutions de la gouvernance (firme, marché, hybrides, bureaucratie) sont encadrées dans l'environnement institutionnel » (Williamson, 1992). Néanmoins, la vision de l'environnement institutionnel de la TCT semble restreinte car elle ne prend pas en compte les éléments sociologiques et cognitifs. La théorie institutionnelle propose une vision complémentaire de la décision d'externalisation.

2.3 La théorie institutionnelle

Meyer et Rowan (1977) analysent les impacts des environnements institutionnels sur les organisations. Les arguments de DiMaggio et Powell (1983) permettent une compréhension plus approfondie de l'externalisation de la fonction comptable. Il s'agirait d'un moyen

d'atteindre une certaine légitimité, de se conformer aux règles. Les auteurs identifient trois types d'isomorphismes qui ne sont pas toujours faciles à dissocier :

- isomorphisme coercitif : les textes législatifs et réglementaires qui régissent l'activité comptable (ex : l'ordre des experts comptables) ;
- isomorphisme normatif : lié à la formation professionnelle, l'activité professionnelle ou les réseaux professionnels (ex : les syndicats professionnels) ;
- isomorphisme mimétique : induit des réponses standard aux incertitudes. Quand l'environnement est incertain et que les objectifs sont ambigus, l'organisation a tendance à imiter le modèle des autres organisations qu'elle perçoit comme réussies.

S'inscrivant dans le même courant de pensée, Roberts et Greenwood (1997) analysent l'environnement institutionnel en distinguant deux sortes de contraintes :

- les contraintes « pré-conscientes » : ce sont les facteurs que les acteurs ne perçoivent pas parce qu'ils leur semblent évidents. Par exemple : des règles sociales ou des guides de conduite...
- les contraintes « post-conscientes » : dans ce cas, les acteurs sont conscients de la nécessité de changement et des facteurs qui conditionnent leur solution. Cependant, les pressions environnementales empêchent tout changement. Par exemple, on parlera de contrainte « post-consciente » si une organisation ne fait pas le choix de l'externalisation du fait de l'absence de références alors qu'il s'agit de la solution la plus efficiente.

Le processus du choix de l'externalisation de la fonction comptable dans le cadre d'analyse de Roberts et Greenwood (1997) appelé « efficacité contrainte » peut être schématisé ainsi : La compétition fondée sur l'efficacité conduit l'organisation à dresser un diagnostic de sa situation actuelle. Ensuite, les solutions sont identifiées et évaluées afin de choisir la plus efficiente. Le critère de l'efficacité est présent à toutes les étapes, mais la nouveauté de la vision de Roberts et Greenwood (1997) est d'introduire l'environnement institutionnel. En effet, tout au long du processus, le choix organisationnel est influencé par de multiples contraintes : contraintes cognitives, « pré-conscientes » et « post-conscientes ».

La théorie des coûts de transaction a constitué un cadre théorique largement utilisé dans l'analyse de l'externalisation et ce quelle que soit la fonction analysée. Toutefois, comme cette théorie est attachée à l'analyse du phénomène de l'intégration verticale qui est une forme organisationnelle d'optimisation des coûts de transaction, elle présente quelques limites, notamment dans son apport quant à la rédaction des contrats qui vont permettre de recourir au marché tout en limitant les coûts d'agence ainsi que dans son absence d'approche de la gestion du transfert initial et de la gestion future des ressources et des compétences de l'entreprise vers le prestataire avec comme contrainte de permettre une éventuelle réintégration. Les apports des théories de la contingence, des coûts de transaction et

institutionnels ont été développés. Les théories de l'agence et des ressources proposent une vision plus dynamique.

2.4 La théorie de l'agence

La théorie de l'agence qui apporte un éclairage sur la gestion contractuelle de la relation entre l'entreprise externalisatrice et le prestataire de services au travers de l'analyse des contrats notamment de ceux, les plus complets, comportant des clauses relationnelles de suivi de la prestation. En effet, l'externalisation apparaît comme une forme de coopération interorganisationnelle qui conduit à internaliser les transactions (objet de la production de fonctions externalisées) et à mettre en place des outils de coordination qui assureront le lien entre le prestataire et son client dans la gestion de la fonction.

C'est pourquoi, la théorie des coûts de transactions est utile pour expliquer le choix du recours à l'externalisation et la théorie de l'agence pour analyser le recours à la forme contractuelle pour formaliser les mécanismes de coordination. En matière d'externalisation, la coordination est basée sur des contrats qui portent principalement sur les résultats alors que la coordination au sein d'une organisation porte également à la fois sur les résultats mais également sur les activités et la gestion de la connaissance.

La coordination sur les activités est essentiellement du ressort du prestataire. La Coordination de la connaissance est à la fois du ressort du prestataire et du client qui a externalisé dans la mesure où il doit avoir la possibilité de changer de prestataire ou d'internaliser la fonction. Cette problématique de coordination de la connaissance en matière d'externalisation, au-delà de son aspect contractuel, met en évidence l'importance de l'analyse de l'externalisation au travers du prisme des compétences et des ressources allouées pour assurer la coordination et l'évolution de la relation entre l'entreprise et son prestataire.

2.5 La théorie des ressources et des connaissances

La théorie des ressources et des connaissances permet d'expliquer le recours à l'externalisation comme un moyen d'optimiser l'utilisation de ses ressources pour son cœur de métier et de recourir à la complémentarité de l'offre des prestataires externes, dès lors que celle-ci est jugée plus performante que la prestation réalisée en interne. De plus, la problématique de la gestion des compétences est au cœur de la problématique des entreprises dès lors que l'on s'interroge sur la gestion de la réintégration de la fonction externalisée.

L'approche fondée sur les ressources et les compétences conçoit l'entreprise comme une collection de ressources productives (Penrose, 1959) dont l'objectif est de créer et d'allouer ces ressources mais également de valoriser des rentes (Quelin, 1996). L'entreprise n'est pas un outil d'optimisation organisationnelle opposé au marché mais un outil de création des ressources. Les ressources bien que définies de différentes façons peuvent être selon Barney (1991) considérées comme « tous les actifs, capacités, processus organisationnels, attributs de

la firme, informations, savoir..., contrôlés par une firme qui lui permet de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies susceptibles d'accroître son efficacité et son efficacité. »

Quant aux compétences, il s'agit de l'ensemble des ressources individuelles et collectives qui permettent de réaliser une activité composée des routines organisationnelles ou des processus. Ces compétences seront stratégiques lorsqu'elles sont à la base d'un avantage concurrentiel et quelles sont durables, non transparentes, difficilement transférables et répliquables. Dans le cadre de l'externalisation qui consiste à transférer à un tiers une activité réalisée en interne en transférant à la fois les actifs physiques et humains, la notion de transfert et de gestion des ressources et des compétences est au cœur de la relation entre les deux parties au contrat. C'est pourquoi cette théorie est utile à différents niveaux pour éclairer le phénomène de l'externalisation :

- elle peut permettre de justifier l'externalisation au travers du transfert à un prestataire de compétences jugées non stratégiques (n'ayant pas les qualités évoquées précédemment) afin de recentrer l'utilisation de ses ressources sur les compétences jugées stratégiques ;
- elle peut éclairer la prise en compte de la nécessité de développer de nouvelles compétences dites stratégiques, celles qui permettent de gérer la relation avec le prestataire du fait de l'incomplétude des contrats, notamment la création des ressources et des compétences nécessaires à la réintégration des fonctions.

2.6 La « théorie » de l'apprentissage organisationnel

La théorie de l'apprentissage organisationnel vise à construire « une organisation qui est habile à créer, à acquérir et à transférer des connaissances ainsi qu'à modifier son comportement de manière à refléter leurs nouvelles connaissances et leurs réflexions stratégiques » (Garvin, 1993). Dans un contexte turbulent et incertain, cela permet à l'organisation de se transformer au moins aussi rapidement, voire plus vite que l'environnement par anticipation. Cette théorie constitue un cadre d'analyse de l'externalisation de la fonction comptable en étudiant le processus d'apprentissage de l'entreprise lors de la mise en place de l'externalisation et lors du déroulement de la prestation. Une analyse similaire peut être développée du côté du prestataire.

Les recherches relatives à l'impact de l'externalisation de la comptabilité sur la qualité de l'information comptable produite sont nombreuses et les conclusions variées (Desai et Mcgee, 2009 ; Holcomb et Michael, 2007 ; Patricia Everaert, Sarens et Rommel, 2006 ; Robert (2005 ; Sonia, 1996 ; etc.). Cependant, nous estimons qu'en contexte d'absence de marché financier, l'externalisation de la comptabilité réduirait l'asymétrie d'information entre l'entreprise et ses partenaires externes et par conséquent, la production d'une information comptable crédible. En effet, lorsque le service de comptabilité est internalisé, la probabilité de complicité entre le comptable et la direction est grande dans la production des états financiers moins crédibles. Par ailleurs, la hiérarchie peut exercer une pression sur le comptable et celui-ci céderait facilement contrairement à un cabinet externe ou un expert indépendant qui doit éviter de salir son nom.

3. METHODOLOGIE

3.1 Sources des données

L'étude utilise les données issues de l'enquête initiée par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Gouvernement Camerounais et réalisée par l'Agence Japonais de Coopération Internationale (JICA) au nom du Gouvernement Japonais². Sur les 3193 petites et moyennes entreprises (PME) camerounaises identifiées, 500 ont été enquêtées avec un taux de réponse de 82,6% (413 PME). L'enquête a été effectuée en Octobre 2007-Janvier 2008. Certaines variables seront tirées directement de la base des données de l'enquête alors que d'autres seront construites sur base des informations y contenues. Les PME représentent la fraction du tissu productif la plus opaque, celle pour laquelle les asymétries d'information sont les plus importantes et, par conséquent, la plus tributaire de la crise de confiance de ses partenaires.

3.2 Modèle économétrique

L'étude se propose de mesurer l'impact de l'externalisation de la comptabilité sur la fiabilité de l'information comptable produite par l'entreprise. Dans un contexte sans marché financier, la variable « fiabilité de l'information comptable » est difficilement observable. Ainsi, la banque sera considérée comme instrument efficace susceptible d'évaluer la fiabilité de l'information comptable produite par l'entreprise. Considérant le risque lié au contrat de crédit et plus particulièrement celui à terme, la banque ne pourra accorder un emprunt à terme qu'à une entreprise disposant des états financiers crédibles. La variable endogène « *information comptable fiable* » sera donc captée par sa proxie « *accord du crédit à terme* », une variable muette prenant la valeur **1** si la PME a bénéficié d'un emprunt à terme suite à sa demande auprès de la banque et **0** si non.

La variable endogène étant dichotomique³, la regression logistique⁴ servira de cadre analytique. La probabilité que l'information comptable fournie par l'entreprise *i* soit jugée crédible ($\Pr(y_i = 1|X_i)$) par la banque dépend d'un ensemble des variables explicatives (X_i) dont l'externalisation de la comptabilité:

$$p_i \equiv \Pr(y_i = 1|X_i) = F(X_i\beta) \quad (1)$$

² Cf. Rapport de l'enquête : « Master Plan for the Development of Small and Medium Size Enterprises in the Republic of Cameroon Survey on 500 SME ».

³ $y = \begin{cases} 1 : \text{avec la probabilité } p \\ 0 : \text{avec la probabilité } 1 - p \end{cases}$

⁴ La regression logistique est préférée à celle probit du fait de la richesse d'informations qu'elle offre en terme d'analyse. Il s'agit principalement de l'interprétation des ratios de chance ou Odds ratios et effets marginaux.

Pour que p_i soit une probabilité, on prend la fonction exponentielle pour assurer la positivité et une norme pour assurer la borne supérieure. La probabilité pour que la comptabilité de la $i^{\text{ème}}$ entreprise soit sanctionnée fiable, dans une régression logistique, est donnée par :

$$p_i = P(y_i = 1 | X_i) = \frac{e^{\beta X_i}}{1 + e^{\beta X_i}} \quad \text{et} \quad (1 - p_i) = \frac{1}{1 + e^{\beta X_i}} \quad (2), \quad \text{où } X_i \text{ est le vecteur des variables indépendantes de l'entreprise } i \text{ et le vecteur } \beta \text{ les coefficients à estimer.}$$

Comme dans tous les modèles non linéaires, l'interprétation des paramètres estimés dans un modèle logit requiert une prudence. En effet, les paramètres du modèle ne renseignent que sur l'effet positif ($\beta > 0$) ou négatif ($\beta < 0$) des variables indépendantes sur la probabilité.

Ainsi, la quantification de l'impact de chaque variable sur la probabilité p_i procédera par le calcul des ratios de chance ou **Odds ratio**, d'une part, et des **Effets marginaux**, d'autre part. Les ratios de chance ou Odds ratio permettront de mesurer, pour chaque X_i , le nombre n des chances qu'a l'information comptable d'une entreprise d'être considérée comme fiable contre I fois de risque d'être discrédité. Ce ratio correspond au rapport :

$$\text{Odds ratio} = \frac{\Pr(y_i = 1 | X_i)}{1 - \Pr(y_i = 1 | X_i)} = e^{\beta X_i} \Leftrightarrow \ln \left(\frac{\Pr(y_i = 1 | X_i)}{1 - \Pr(y_i = 1 | X_i)} \right) = \beta_0 + \beta_i X_i + \mu_i \quad (3)$$

L'expression (3) mesure le nombre des fois de l'apparition de l'occurrence $y_i = 1$ pour une variable indépendante donnée contre une fois d'échec.

En considérant l'expression (2), l'effet marginal de la $j^{\text{ème}}$ variable explicative $X_i^{[j]}$ est défini par:

$$\delta_i = \frac{\partial p_i}{\partial X_i^{[j]}} = \frac{e^{\beta X_i}}{(1 + e^{\beta X_i})^2} \beta_j \quad (4)$$

Les δ_i sont plus faciles à interpréter directement; ils décrivent l'effet de la modification unitaire d'une variable donnée sur la probabilité que l'information comptable soit reconnue fiable par le banquier. Notons qu'il est aussi possible, pour les variables continues, d'évaluer des élasticités.

3.3 Statistiques descriptives des variables

Le tableau n° 1 résume les statistiques descriptives des différentes variables exogènes tout en précisant leur mesure.

Tableau n° 1 : *Synthèse des variables explicatives du modèle empirique*

<i>Facteurs</i>	<i>Variables</i>	<i>Mesures</i>	<i>Obs.</i>	<i>Min.</i>	<i>Max.</i>	<i>Mean</i>	<i>Std. Dev.</i>	
Comptabilité	<i>Externalisation de la comptabilité « EC »</i>	Variable muette : EC= 1 si la PME confie sa comptabilité aux prestataires et 0 si non.	413	0	1	.55447 94	.4976259	
Garanties	<i>Le levier financier de la dette « LF »</i>	Variable continue : LF=Dette financiers/Fonds propres	413	0	.45187 53	.01546 22	.0461661	
	<i>Capital social libéré « CSL »</i>	Variable continue : Montant du capital social libéré par les apporteurs des capitaux	413	0	7.00e+ 09	1.07e+ 08	4.78e+08	
	<i>Participation des actionnaires étrangers au capital « PAEC »</i>	Variable continue : Pourcentage du capital détenu par les étrangers	413	0	100	12.089 59	31.30579	
	<i>L'immatriculation au registre de commerce « NRC »</i>	Variable muette : NRC=1 si la PME est immatriculé au registre de commerce et 0 si non	413	0	1	.92736 08	.2598582	
Profil de l'entreprise	<i>Variables de contrôle</i>	<i>La taille de l'entreprise « TEE »</i>	Variable continue : Total des employés de la PME.	413	3	550	39.312 35	65.70622
		<i>L'âge de l'entreprise « AE »</i>	Variable continue : Ancienneté de la PME (depuis sa création jusqu'à la date de l'enquête)	413	0	83	11.590 8	12.20435
		<i>Statut juridique de l'entreprise « SJ »</i>	Variable muette : SJ=1 si la PME est une SARL ou une SA et 0 pour d'autres formes (société individuelle, GIC, ...)	413	0	1	.63196 13	.4828569
		<i>Le secteur d'activité « SA »</i>	Variable qualitative : SA= 1 si la PME est du secteur industriel, 2 si elle est du secteur commercial et 3 de services.	413	1	3	1.5714 29	.7586761
		<i>Séparation gestion-propriété « SGP »</i>	Variable muette : SGP=1 si la gestion et le contrôle sont séparées et 0 s'il y a confusion de ces deux fonctions.	413	0	1	.37046	.4835137
Activité de l'entreprise	<i>Part de marché de l'entreprise « PM »</i>	Variable continue : Part de marché de la PME dans sa région d'implantation.	413	0	100	25.349 88	39.3468	
	<i>Exportations « EX »</i>	Variable muette : EX=1 si l'entreprise fait des exportations et 0 si non	413	0	1	.13559 32	.3427713	

4. VERIFICATIONS EMPIRIQUES

4.1 Quelques tests sur la qualité globale du modèle empirique

Avant de procéder à la présentation et l'interprétation des résultats du modèle estimé, il est pertinent de s'interroger sur sa la qualité globale du modèle empirique. Dans le modèle logit suivant:

$$p_i = P(y_i = 1 | X_i) = \frac{e^{\beta X_i}}{1 + e^{\beta X_i}};$$

Avec: $X_i = \{ \text{Externalisation de la Comptabilité, LF, CSL, PAEC, NRC, TEE, AE, SJ, SA, SGP, PM, ET} \}$
 $\beta = \beta_j, j = 0, 1, \dots, k; \text{ où } k \text{ est le nombre des variables exogènes.}$

Il s'agit de tester : $H_0 : \beta_1 = \beta_2 = \dots = \beta_j = \dots \beta_{k-1} = \beta_k = 0$ contre
 $H_1 : \text{au moins un } \beta_j \neq 0$

Le test de Wald donne un Khi-deux(11) = 16598.26 avec Prob > chi2 = 0.0000. Ce résultat conduit au rejet de H_0 car au seuil de 1%. (Dans la table, $\chi^2(11)=3.05347$ et Khi-deux calculé (16598.26) > 3.05347 à 99% de certitude).

La valeur du ratio de vraisemblance de 89.29 est plus grande que celle critique de Khi-deux au seuil de 0.0000, ce qui signifie que l'hypothèse H_0 (tous les coefficients sont égaux à 0) est rejetée, le modèle étant significatif au seuil de 0.0000. La valeur du R2 Cox et Snell explique une variation en termes de probabilité de l'occurrence « *information comptable fiable* ». Dans les sciences sociales, cette valeur de 0,2 est considérée acceptable. La valeur du pseudo-R2 de ce modèle (0,2015) est donc bonne. Quant au test Hosmer et Lemeshow non significatif, il indique que la distribution des valeurs observées est la même que celle des valeurs prédites, le modèle est donc applicable. En fait, ce modèle peut classer correctement 80.63 % des PME dans leurs catégories (produire une information comptable fiable ou non).

4.2 Analyse statistique des variables

En nous basant sur les différents facteurs présentés dans le modèle théorique, nous avons tout d'abord effectué des tests statistiques pour identifier les différences entre les deux groupes de Petites et Moyennes Entreprises Camerounaises (PMEC), soit celles dont l'information comptable a été qualifiée fiable par le banquier et celles disposant une information comptable douteuse. Les résultats sont présentés au tableau 2, où l'on peut constater que toutes les variables (au seuil $p < .10$ pour toutes les variables, excepté la variable 'LF' pour laquelle $p > .10$) permettent de distinguer les entreprises produisant l'information comptable fiable des autres.

Tableau n° 2 : Classification des PMEC selon la production de l'information comptable fiable

Variables	Information comptable fiable		Signification*
	Non (n=319)	Oui (n=94)	
Externalisation de la comptabilité « EC »	Non 145 (45.45%)	30 (31.91%)	0.0005
	Oui 164 (54.55%)	64 (68.09%)	
Le levier financier de la dette « LF »	.0162025	.0129499	0.4426
Capital social libéré « CSL »	8.43e+07	5.14e+08	0.0993
Participation des actionnaires étrangers au capital « PAEC »	10.46082	17.61702	0.0823
L'immatriculation au registre de commerce « NRC »	Non 28 (8.78%)	2 (2.13%)	0.0290
	Oui 291 (91.22%)	92 (97.87%)	
La taille de l'entreprise « TEE »	29.05956	74.10638	0.0000
L'âge de l'entreprise « AE »	10.46708	15.40426	0.0036
Statut juridique de l'entreprise « SJ »	SARL ou SA 142(44.51%)	10(10.64%)	0.0000
	Autres formes 177(55.49%)	84(89.36%)	
Le secteur d'activité « SA »	Industrie 175(54.86%)	70(74.47%)	0.0030
	Commerce 87(27.27%)	13(13.83%)	
	Services 57(17.87%)	11(11.70%)	
Séparation gestion- propriété « SGP »	Non 177(55.49%)	83(88.30%)	0.0000
	Oui 142(44.51%)	11(11.70%)	
Part de marché de l'entreprise « PM »	23.56865	31.39468	0.0884
Exportations « EX »	Non 293(91.85%)	64(68.09%)	0.0000
	Oui 26(8.15%)	30(31.91%)	

* : pour les variables continue, il s'agit du test de comparaison de moyennes⁵.

En ce qui concerne l'externalisation de la comptabilité « EC », il est à constater que sur les 94 entreprises dont l'information comptable est reconnue fiable, 60 (68.09%) d'elles confient leur comptabilité aux prestataires contre seulement 30 (31.91%) qui internalisent ce service. A priori, on peut donc dire que l'externalisation du service de comptabilité au sein des PMEC permet de produire une information comptable fiable. Par contre, on remarque que le levier financier ne permet pas de distinguer significativement les entreprises produisant une information comptable fiable des autres. Elles sont également caractérisées par un niveau des fonds propres inférieur par rapport à leurs homologues dont l'information comptables est douteuse alors que la participation des étrangers au capital y est plus dense (une moyenne de 15.40426% contre 10.46708%).

Les entreprises produisant une information comptable fiable sont presque toutes immatriculées au registre de commerce (97.87%). Les résultats montrent également que les sociétés anonymes et par action à responsabilité limitée (SA et SARL) sont moins représentatives parmi les entreprises produisant une information comptable fiable aux yeux du banquier (10.64%). L'examen de la variable séparation gestion-propriété « SGP » corrobore ce constat (11.70%). En effet, au sein de ces entreprises, la gestion est généralement séparée de la propriété et cela est à la base de la relation d'agence entre stakeholders. L'information comptable y joue le rôle de signalisation plus qu'ailleurs et peut ainsi facilement être altérée. Considérant l'aspect stratégique que revêt l'information comptable au sein de ces entreprises, comme l'illustre le tableau 3 (le coefficient de corrélation entre « EC » et « SGP » est négatif et significatif au seuil de 1%), la comptabilité n'y est pas souvent externalisée.

⁵ Ho: diff = 0 where diff = [X]mean (0) – [X]mean(1) against Ha: diff != 0

En moyenne, on constate aussi que l'information comptable des entreprises anciennes (AE), grandes (TEE) et aux parts des marchés importants (PM) jouissent d'une crédibilité. Il convient de souligner que, en fonction de la fiabilité de l'information comptable, les entreprises industrielles (activités moins spécifiques) viennent en premier lieu (74.47%) et en dernier lieu celles aux activités très spécifiques, à savoir le secteur des services (11.70%) en passant par les entreprises commerciales (13.83%). Le tableau n° 3 fournit les différents coefficients de corrélation linéaire partiels de toutes les variables exogènes et leur test de signification au seuil d'un pourcent.

Tableau n°3 : Table de corrélation entre variables exogènes

	EC	LF	CSL	PAEC	NRC	TEE	AE	SJ	SA	SGP	PM	EX
EC	1.0000											
LF	0.0364	1.0000										
CSL	0.0440	-0.0734	1.0000									
PAEC	0.0026	-0.0499	0.0511	1.0000								
NRC	0.2371*	-0.0082	0.0580	0.1082	1.0000							
TEE	0.1013	-0.0679	0.2045*	0.2150*	0.0795	1.0000						
AE	0.0702	-0.0742	0.1534*	0.1302*	0.0809	0.2209*	1.0000					
SJ	0.1847*	0.0130	0.1192	0.1401*	0.3474*	0.1602*	0.1556*	1.0000				
SA	0.1038	0.0326	0.0149	-0.0395	-0.0598	-0.0688	-0.0502	0.0189	1.0000			
SGP	-0.1799*	-0.0146	-0.1201	-0.1419*	-0.3455*	-0.1454*	-0.1540*	-0.9948*	-0.0227	1.0000		
PM	-0.0323	0.0123	-0.0253	0.0001	-0.0410	-0.0020	0.0115	-0.0964	-0.4864*	-0.0931	1.0000	
EX	0.0277	-0.0695	0.1256	0.1961*	0.0018	0.2014*	0.2024*	0.1409*	-0.2987*	-0.1281*	0.0867	1.0000

* Seuil de signification: $p < .01$

Globalement, il n'existe pas de forte liaison entre les variables exogènes du modèle empirique (tous les coefficients de corrélation significatives sont $< .50$) exceptée la liaison entre « SGP » et « SJ » proche de l'unité et négative.

4.3 Résultats du modèle empirique

Après avoir fait un diagnostic sur la pertinence de différentes variables dans la classification des modalités de la variable endogène, il est opportun de passer à la présentation des résultats du modèle logit de la fiabilité de l'information comptable produite par les PME. Le tableau 4 fait ressortir simultanément les coefficients estimés, les ratios de chance ou Odds ratio et les effets marginaux correspondants à chaque variable. Les tableaux en annexes renseignent sur l'intégralité des résultats tels que fournis par le logiciel STATA 13.0

Tableau n°4 : Résultat du modèle logistique

Variabiles	Coefficient "β _j "	Odds ratio "P _i /(1-P _i)"	dy/dx y=Pr(Y)(predict) =.17375486
<i>Externalisation de la comptabilité</i> « EC »	0.4839* (0.2844)	1.622359* (.4614518)	.068377* (.03952)
<i>Levier financier de la dette</i> « LF »	-0.6083 (3.3676)	.5442712 (1.832863)	-.0873311 (.48334)
<i>Capital social libéré</i> « CSL »	-0.0000 (0.0000)	1.0000 (3.19e-10)	-1.46e-11 (.00000)
<i>Participation des actionnaires étrangers</i> au capital « PAEC »	-0.0027 (0.0042)	.9973264 (.0042281)	-.0003844 (.00061)
<i>Immatriculation au registre de</i> commerce « NRC »	-0.2076 (0.8395)	.8125667 (.6821812)	-.0315419 (.13465)
<i>Taille de l'entreprise</i> « TEE »	0.0067*** (0.0019)	1.006753*** (.0019298)	.000966*** (.00028)
<i>Age de l'entreprise</i> « AE »	0.0095 (0.0103)	1.009527 (.0104193)	.0013612 (.00148)
<i>Statut juridique de l'entreprise</i> « SJ »	17.4523*** (0.9683)	3.80e+07*** (3.68e+07)	.9923353*** (.00313)
<i>Secteur d'activité</i> « SA »	-0.1859 (0.2275)	.83035 (.188904)	-.0266897 (.03266)
<i>Séparation gestion- propriété</i> « SGP »	15.6190*** (0.8989)	6071029*** (5457158)	.9990998*** (.00018)
<i>Part de marché de l'entreprise</i> « PM »	0.0057 (0.0039)	1.00573 (.0039309)	.0008202 (.00056)
<i>Exportations</i> « EX »	1.1684*** (0.3719)	3.216748*** (1.196457)	.2138556*** (.08143)
Constante	-18.7835 (0.0000)	-	-
Number of obs	= 413		
LR chi2(12)	= 89.29		
Prob > chi2	= 0.00000		
Cox and Snell	= 0.2015		
Log likelihood	= -176.87526		
Correctly classified	= 80.63%		

legend: (...)indique l'écart type; * p<.1; ** p<.05; *** p<.01

Le modèle logit montre que l'externalisation de la comptabilité « EC » par les PME C impacte positivement son appréciation aux yeux du banquier. Une PME C externalisant la fonction comptable a 1.62 fois de chance que ses comptes soient crédibles aux yeux du banquier contre 1 fois de risque de les avoir disqualifiés. Le modèle montre que, en moyenne, une PME C externalisant la comptabilité a une probabilité de 17.375486% que ses états financiers soient sanctionnés fiables. L'analyse des effets marginaux indique que la décision d'externalisation (quand « EC » passe de 0 à 1) de la comptabilité permet d'améliorer cette probabilité de 6.8377% en moyenne.

En plus de l'externalisation de la comptabilité, le modèle montre que la taille, le statut juridique, la séparation gestion-propriété et l'ouverture au marché international permettent les PME C de produire une information comptable fiable, ce qui les permettent d'accéder aux ressources financières et à de meilleures conditions.

5. CONCLUSION

Dans un environnement en continuelle mutation, hostile et mouvementé, les entreprises tendent à être plus flexibles et souples. Cette finalité ne peut s'acquérir que par l'entremise d'une stratégie permettant de réduire les coûts et se concentrer sur le cœur du métier.

Dans cette optique, l'externalisation s'impose comme une stratégie innovante qui permet à l'entreprise de s'adapter à son contexte et de contrer la concurrence.

Toutefois, l'instauration d'un projet d'externalisation peut s'accompagner de plusieurs risques. L'externalisation de la fonction comptable, en particulier, est une démarche fréquemment évoquée par les prestataires de services. C'est sûrement une des plus anciennes fonctions externalisées, tout au moins sur un aspect, celui du recours à l'expert comptable. Aujourd'hui, l'approche est différente, et devant la complexité des règles administratives et les perpétuels changements des règles fiscales et sociales, il est nécessaire de se renforcer sur son cœur de métier. Les fluctuations économiques font qu'il est préférable de transformer des charges fixes en variables et l'externalisation est un nouveau mode de management qui s'impose.

L'objectif de cet article était d'évaluer la qualité de l'information comptable produite consécutivement à l'externalisation de la comptabilité aux yeux des partenaires de l'entreprise. Cette qualité a été évaluée à travers la réponse aux demandes de crédit des entreprises selon que leurs comptabilité est externalisées ou non. En effet, la banque est l'un des partenaires le plus importants de l'entreprise et la décision d'accord de crédit nécessite un examen rigoureux de la qualité du demandeur à travers notamment ses états financiers.

Les résultats empiriques montrent que les livres comptables des entreprises qui ont externalisé leur comptabilité sont plus fiables que leurs homologues. Ces résultats militent en faveur du recours à un prestataire externe spécialisé, dédié à cette activité. Ceci passe indiscutablement par une relation de partenariat entre l'entreprise et son expert comptable dans laquelle les responsabilités, droits et devoirs de chacun sont clairement définis.

6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUQUIN H. (1994), *Les fondements du contrôle de gestion*, Que sais-je ?, PUF.

DESAI R. and R. W. MCGEE, (2009), "The Sarbanes-Oxley act: deterrent or aid to finance and accounting outsourcing?", Working paper, available at: <http://ssrn.com/abstract=1517223>

DIMAGGIO P.J., POWELL W.W. (1983), "The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields", *American Journal of Sociology*, Vol. 48, N° 2, April, pp.147-160.

ERNST & YOUNG (société), Pratiques et tendances du marché de l'externalisation en France, Baromètre Outsourcing, juin 2002 (étude réalisée depuis 4 ans avec la SOFRES).

GARVIN D.A. (1993), " Building a Learning Organization ", *Harvard Business Review*, pp.7891, juillet-août.

HOLCOMB T.R and A.H. MICHAEL, (2007), “Toward a model of strategic outsourcing”, in *Journal of Operations Management*, Vol.25, pp. 464–481

MEYER J.W., ROWAN B. (1977), « Institutionalized Organizations : Formal Structure as Myth and Ceremony », *American Journal of Sociology*, Vol.83, n°2, September, pp.340–363.

PATRICIA EVERAERT P., G. SARENS and J. ROMMEL, (2006), “Outsourcing of Accounting Tasks in SMEs: An extended TCE Model”, Working paper, 2006/409

QUELIN B. (1997), “ L’outsourcing : une approche par la théorie des coûts de transaction ”, *Revue Réseaux*, n°84, pp.91-93.

ROBERT W. MCGEE, (2005), “Ethical issues in outsourcing accounting and tax services”, Presented at the 17th Annual Meeting of the International Academy of Business Disciplines, Pittsburgh, PA. April 7-10, 2005.

ROBERTS P.W., Greenwood R. (1997), “Integrating Transaction Cost and Institutional Theories : Toward a Constrained-Efficiency Framework for Understanding Organizational Design Adoption”, *Academy of Management Review*, Vol.22, n°2, April, pp.346-373.

SONIA R. J., (1996), *Education and Training of Accountants in Sub-Saharan Anglophone Africa*, Rapport technique n° 305, Banque Mondiale, Washington.

WILLIAMSON O.E. (1985), *The Economic Institutions of Capitalism, Firms, Markets, Relational Contracting*, Free Press, New-York.

WILLIAMSON O.E. (1992), “Markets, Hierarchies, and the Modern Corporation: an Unfolding Perspective”, *Journal of Economic Behavior and Organization*, Vol.17, pp.335-352.

